



# Le Bulletin

## de l'AGFV

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES FAMILLES DE VIROFLAY

Mars 2025 - n°44

### Sommaire :

Éducation positive	Page 02	La vie de nos familles	Page 07
L'empathie	Page 03	UNAF : Saint Valentin	Pages 08 et 09
Table ronde "Mères et Paix"	Pages 04 - 05	Old Up	Page 10
Éducation au numérique	Page 05	Braderie Vêtements Printemps/Été	Page 11
UNAF : bilan démographique	Pages 06 - 07	Avantages Familles Nombreuses	Page 12

### Le mot du président :



Chères adhérentes, chers adhérents,

Vous trouverez dans ce bulletin nos habituelles rubriques avec, en particulier, toutes les informations pour la prochaine braderie, prévue **du 5 au 7 avril**, qui vous permettra de vendre et d'acheter des vêtements d'été, des jeux d'extérieur et des vélos d'enfants.

Les autres articles de ce bulletin concernent la Famille :

- Le communiqué de presse de l'UNAF fait état, encore en 2024, d'une baisse de la natalité continue depuis 2014 et estime indispensable une politique familiale forte pour enrayer cette baisse dramatique des naissances alors que le désir d'enfant reste élevé !
- L'UNAF analyse un projet de recherche inédit sur les causes de séparation des couples : « De l'amour à la séparation, écouter pour mieux se comprendre ».
- L'ONG Make Mothers Matter a organisé à Versailles une table ronde sur le thème « Mères et Paix, de l'urgence de transmettre une culture de paix ».

Vous trouverez également un résumé de la visio conférence sur l'éducation positive et la communication bienveillante, de Nicolas Lavroff, ainsi qu'un conseil de lecture du livre de Serge Tisseron sur l'empathie, qualité bien nécessaire dans les rapports humains.

Enfin nous conseillons la lecture de deux livres intitulés " **Éducation numérique, restons connectés** " de Thomas Rohmer et " **Mineurs violents, état inconsistant** " du Docteur Maurice Berger.

Bonne lecture !

Vous pensez Famille ? ... participez aux activités de l'AGFV !



**Eric Fortuit**

### Dates à retenir :

#### GROUPE DE PAROLES

##### Old Up

Vendredi 21 mars - 10h

#### BRADERIE

##### Vêtements Printemps - Été Jeux d'extérieur Vélos d'enfants

Du samedi 5 au lundi 7 avril

#### ÉCHANGES DE SAVOIRS

##### Art Floral

Jeudi 3 avril - 14h-16h  
Samedi 24 mai - 14h-16h  
(spécial Fête des Mères,  
6 enfants maximum)

#### OFFLÉNIES

Samedi 21 juin à Bon Repos

# ÉDUCATION POSITIVE ...

## ... ET COMMUNICATION BIENVEILLANTE

Visio conférence UDAF

Par Nicolas LAVROFF



**N**icolas Lavroff a développé les points les plus caractéristiques de l'éducation positive et de la communication bienveillante.

En deux générations, la fonction parentale a évolué, passant du respect de modèles symboliques (mariage, famille) au plaisir personnel, avec la disparition des rituels de passage à l'âge adulte et l'effritement de la transmission entre générations.

Une grande confusion règne alors entre autorité, pouvoir et séduction. Les objectifs parentaux évoluent d'une éducation stricte au bonheur de l'enfant.

Au passage de l'enfance à l'adolescence, l'enfant doit résoudre des paradoxes, tels que l'attachement et le détachement aux parents, l'autonomie plutôt que la recherche de sécurité auprès de ses parents, l'affirmation de soi plutôt que la conformité au modèle de ses parents, la prise de responsabilités et l'acte de faire des choix individuels.

Il a ensuite évoqué les buts de l'éducation, tels que développés par le conseil des ministres européens en charge des affaires familiales en 1995 :

- apporter les soins de base, protéger et éduquer l'enfant jusqu'à un âge convenu
- assurer la sécurité de l'enfant
- l'orienter et lui fixer des limites
- lui assurer la stabilité
- assurer les conditions du développement intellectuel, affectif et social de l'enfant, notamment la transmission de certaines compétences convenues et la modélisation

des comportements désirés

- respecter la loi et contribuer à la sécurité de la société
- contribuer à la prospérité économique de la nation.

**P**uis il a présenté les objectifs de l'éducation tels que définis par Marshall Rosenberg, chantre de l'éducation bienveillante :

- mener vers une culture de partenariat et de paix dans le but d'enrichir la vie
- partager les ressources
- responsabiliser au service des groupes
- coopérer à la définition des accords
- valoriser le bien-être de chaque personne
- prendre soin de soi-même et des autres, dans la seule intention de se rendre la vie plus belle.

Il a aussi défini les différents stades de prise d'autonomie de l'enfant : la dépendance et la contre-dépendance, l'indépendance et l'interdépendance.

**N**icolas Lavroff a évoqué ensuite Gary Chapman et "Les 5 langages de l'amour" :

- utiliser des paroles valorisantes
- susciter des moments de qualité
- le toucher... qui relie affectivement
- les services rendus... qui montrent que l'on est prêt à aider
- les cadeaux... qui montrent l'attention donnée à l'autre.

Nicolas Lavroff a précisé les bases de l'éducation

bienveillante et responsable, qui sont la bienveillance et le respect comprenant :

- une réponse aux besoins de l'enfant
- des règles claires
- une écoute empathique et la reconnaissance
- l'autonomie
- la non-violence.

Nicolas Lavroff a cité l'apport des neurosciences, montrant que le développement de l'enfant (y compris du tout petit enfant) est marqué, certes par la génétique, mais aussi par l'environnement physique, affectif, culturel et social de l'enfant. Il est ainsi fortement influencé par les relations affectives avec son entourage éducatif.

Il a évoqué la notion de lien, citant M. Rosenberg : « Le but n'est pas d'obtenir ce que nous voulons, mais d'obtenir un lien humain qui permettra de satisfaire les besoins de l'enfant ».

Puis, il a cité les points clés de l'éducation positive :

- écouter et comprendre
- laisser l'enfant exprimer ses besoins
- comprendre la motivation intrinsèque
- reconnaître ses limites et ses erreurs
- s'excuser si besoin
- développer une relation de confiance
- donner le sentiment d'être capable
- verbaliser la fierté de l'enfant
- encourager et valoriser.

Dans cet article, j'ai cité des extraits de la présentation de Nicolas Lavroff, qui m'ont paru importants pour comprendre les caractéristiques de l'éducation positive et de la communication bienveillante. Pour ceux qui souhaiteraient approfondir ce sujet, je tiens à disposition le contenu complet de la présentation de Nicolas Lavroff.

**Eric Fortuit**

## L'EMPATHIE



### De Serge Tisseron

#### Que sais-je ?

**L'**empathie ? Le mot est partout... ce n'est pas la sympathie, ni l'antipathie.

C'est percevoir l'état mental de l'autre. Il s'agit d'une rencontre : j'éprouve l'état mental de l'autre, comme si j'étais à sa place, mais je ne cesse pas d'être moi-même. C'est une rencontre émotionnelle, c'est aussi une compréhension intellectuelle. On distingue donc l'empathie affective et l'empathie cognitive.

#### **Pourquoi ce mot a-t-il un tel impact médiatique ?**

Notre monde est caractérisé par une grande précarité économique, professionnelle et familiale. Il en résulte un sentiment d'isolement, alors qu'on veut se réaliser dans une société de plus en plus compétitive. Comment ne pas être tenté d'imaginer que dans notre solitude, nous trouverons toujours quelqu'un capable de nous comprendre et nous confirmer dans l'idée que nous restons un être

humain digne d'être écouté, comme l'empathie nous permet de le faire pour un autre ?

D'où l'intérêt de comprendre ce qu'est l'empathie et comment la développer.

Serge Tisseron distingue plusieurs niveaux d'empathie et leurs composants :

- l'empathie pour autrui : l'empathie émotionnelle et le souci de l'autre, l'empathie cognitive et le contrôle des émotions
- l'auto-empathie : empathie émotionnelle pour soi et souci de soi, empathie cognitive pour soi et contrôle des émotions
- l'empathie dans la vie sociale : accepter que l'autre ait les mêmes droits que moi, accepter que l'autre puisse aimer et être aimé comme moi, accepter que l'autre s'estime comme je m'estime moi-même
- empathie intersubjective : j'accepte que l'autre m'informe sur ce que je suis et me révèle à moi-même.

**D**ans ce livre, Serge Tisseron fait le point sur les richesses et les limites de l'empathie et lève un certain nombre de quiproquos. Il nous éclaire sur cette compétence complexe et indispensable pour vivre en société, que nous pratiquons tous les jours, sans même nous en apercevoir.



L'association MMM en France (Make Mothers Matter), a organisé le 19 septembre dernier, en partenariat avec la Mairie de Versailles, un dîner/table ronde sur le thème : "Mères et Paix, de l'urgence de transmettre une culture de paix". Monsieur le maire, François de Mazières, a accueilli une nombreuse assemblée d'élus, responsables associatifs et acteurs publics, avec Sylvie Piganeau, déléguée à la Famille et conseillère régionale, accompagnée de Charlotte Baelde, déléguée régionale à l'égalité homme-femme.



Le nouveau ministre des Affaires Étrangères, Jean-Noël Barrot, dans ses remarques introductives, a pointé les conflits actuels, en soulignant l'importance du rôle des mères : « Chaque geste, chaque attention compte pour le développement de nos enfants » a-t-il déclaré. Cela inclut leur force lorsqu'elles doivent se battre, comme le font les mères afghanes.

Ci-dessous, d'autres messages d'envergure :

- Soutenir la conjugalité pour prévenir les fractures, voilà ce que propose **Laure Cottin** dans sa commune de Viroflay. Sa proposition de formation pour un couple durable complète un ensemble de mesures de soutien aux familles, notamment monoparentales.
- Repenser l'organisation du monde du travail dans sa globalité, tel est l'appel d'**Antoine de Gabrielli**, auteur de « S'émanciper à deux » : « nous devons adopter une approche holistique du travail, en prenant en compte le travail inestimable, mais non rémunéré et invisible, du soin et de l'éducation, qui bénéficie à l'ensemble de la société, mais qui échoit au couple désormais doublement actif à l'arrivée d'un enfant. C'est le défi de la vraie égalité dans ce qui constitue la première unité de la solidarité sociale ».
- Le message de **Paule Nathan**, présidente de la section Avenir de femmes de l'ANA Sécurité et Justice, est qu'il faut continuer à lutter contre les violences conjugales, en protégeant les enfants, en soutenant notamment les mères, qui n'ont pas à rougir de leur sort, et en faisant respecter la loi.
- Éduquer les enfants à la paix dès le plus jeune âge est essentiel, c'est l'essence même de l'engagement exprimé par **Kateryna Yelisova**, membre franco-ukrainienne du Réseau des parents, créé et présenté par Marie Poidatz.

- Éduquer à la paix, c'est se prémunir contre les dangers du numérique. Pour être efficace, **Thomas Rohmer**, fondateur de l'OPEN (Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique), invite à sortir d'une logique d'évitement des risques et à enseigner aux enfants de vraies compétences, à commencer par s'intéresser à ce qu'ils font... y compris sur les écrans que les adultes mettent à leur disposition. Il appelle les pères à s'investir autant que les mères. Son livre « Éducation au numérique, Restons connectés » est une mine d'informations pédagogiques pratiques.
- Une culture de paix, c'est aussi ne pas abandonner ni renvoyer les jeunes en difficulté à leurs propres peurs – c'est le message de **Virginie Pavard**, qui a invité l'auditoire à se connecter à l'alliance éducative des adultes pour un accompagnement tout au long du parcours de chacun.
- **Stephania Verhaeghen**, experte en compassion et membre du conseil d'administration du MMM, a présenté deux exercices simples pour initier le public au pouvoir de l'empathie, une ressource vitale pour la construction de la paix.
- **Anne-Claire de Liedekerke**, présidente de MMM, et **Afaf Abounouadar**, directrice exécutive, ont remercié les équipes de MMM aux Nations Unies, à l'UE et à l'UNESCO. Elles ont expliqué l'impact du plaidoyer et l'importance de promouvoir le rôle des mères sur le terrain, à tous les niveaux.



**Laurence de Batz**, vice-présidente de MMM et responsable de l'équipe française qui a organisé le dîner, a résumé le sentiment général de la soirée : « Les mères ont le pouvoir d'inculquer une culture de paix dès le plus jeune âge. Cet événement, soutenu par tant d'acteurs clés, témoigne de ce pouvoir ».

## COMPTE RENDU DE LECTURE



### ÉDUCATION AU NUMÉRIQUE RESTONS CONNECTÉS

**THOMAS ROHMER**

Comment réagir en tant que parents face à l'utilisation du numérique par nos enfants ? Comment réagir face à l'omniprésence des écrans ? Comment protéger nos enfants des dangers des réseaux sociaux ? Comment investir son rôle d'éducateur dans un univers multi connecté ? Ce livre répond à toutes ces questions. Thomas Rohmer nous engage à observer aussi les bienfaits qu'offrent ces outils numériques : prendre conscience du dérèglement climatique,

contre l'absence de liberté dans certains pays, maintenir les liens familiaux et amicaux.

Ne faut-il pas changer notre regard d'éducateurs, de parents ?

Reconnaissons les vertus du numérique et cherchons à trouver le bon positionnement entre hypersurveillance angoissante et confiance renouvelée dans l'enfant. Essayons de créer de nouveaux liens avec nos jeunes, qui reposent sur les valeurs de partage, d'échanges et d'intérêt pour ce que vivent nos enfants et adolescents au sein ou au dehors des univers numériques.

**R**estons connectés les uns aux autres !

*Thomas Rohmer est membre du comité d'experts « jeune public » du Conseil Supérieur de l'Audio-visuel (CSA). Il a fondé OPEN, Observatoire de la Parentalité et de l'Éducation Numérique, et privilégie l'accompagnement des adultes sur les sujets de l'éducation au numérique.*

## J-5 du bilan démographique 2024 de l'Insee Les bébés ne tombent pas du ciel !

L'Unaf livre en avant-première ses clefs de lecture d'une poursuite de la chute des naissances, qui a débuté il y a 10 ans exactement, et invite les pouvoirs publics à s'emparer de cette question sous l'angle du coût de l'enfant et des difficultés de conciliation rencontrées par les jeunes parents.

### Les naissances continuent à baisser alors que le désir d'enfant reste fort

En 2024, il naît 150 000 enfants de moins qu'en 2014. En 10 ans, la fécondité a chuté de 2 à moins de 1,68 enfant par femme. Cette baisse massive concerne tous les départements. La fécondité, ainsi que le nombre de naissances, atteignent un minimum historique. Ceux qui cherchent à relativiser cette baisse ou à se consoler en se comparant aux pays voisins se trompent : sur les deux dernières années, la baisse en France est plus accentuée que dans la majorité des pays européens.

Pourtant, le désir d'enfant reste ultra-majoritaire en France : les personnes en couple et en âge de procréer (18-44 ans) déclaraient en 2023 souhaiter dans l'idéal 2,27 enfants<sup>1</sup>. **Ce n'est donc pas faute de désir d'enfant que les naissances baissent.**

### Un soutien dégradé aux parents

Ces 10 dernières années, les politiques en faveur des parents (ou de ceux qui veulent le devenir) ont été particulièrement dégradées :

- 1) **La destruction massive des aides socio-fiscales spécifiques aux parents** : coupes spectaculaires dans les prestations monétaires, tant sociales que fiscales, que l'Unaf avait démontrées dès 2019<sup>2</sup> et qu'elle n'est plus la seule à dénoncer. Le HCFEA a, en effet, mesuré l'ampleur des pertes subies en termes de prestations et l'insuffisance de leur indexation<sup>3</sup>. La Cour des Comptes et le Conseil des prélèvements obligatoires ont également reconnu les pertes subies par les familles sur le plan fiscal et préconisé (fait très inhabituel) de consacrer davantage de moyens à la prise en compte de la charge d'enfant<sup>4</sup>.

Or, cette prise en compte socio-fiscale de la charge d'enfant est nécessaire pour faire face aux dépenses spécifiques supportées par les familles, en particulier, le coût du logement et les charges financières qui sont devenus des obstacles majeurs à la réalisation du désir d'enfant.

La baisse des naissances affecte autant les deuxièmes et troisièmes naissances que les premières.

Le report de ces naissances décale d'autant les suivantes et les rend plus aléatoires. Ce report est d'ailleurs, selon les autorités sanitaires, la principale explication des difficultés à concevoir. Notons que 20 % des personnes ayant eu des enfants auraient souhaité les avoir plus tôt, contre 9 % il y a 10 ans<sup>5</sup>.

2) La détérioration de la conciliation vie familiale / vie professionnelle : 38 % des parents en emploi éprouvent au moins plusieurs fois par mois des difficultés à remplir leurs obligations familiales à cause du temps qu'ils passent au travail. C'était 17 % en 2007.

Là encore, les politiques publiques ont contribué à cette dégradation :

- La destruction du congé parental à compter de 2014.
- Un système d'accueil du jeune enfant, insuffisant, de plus en plus coûteux pour les parents, et dont la qualité est devenue défaillante<sup>6</sup>.

### Une politique familiale forte est indispensable

Bien sûr, de meilleures conditions d'emploi, un meilleur accès au logement et une inflation maîtrisée sont aussi des conditions déterminantes pour favoriser les naissances. Mais, comme le prouve la remontée durable de la fécondité à la suite des mesures favorables décidées dans les années 90, relancer une politique familiale à part entière est indispensable.

Pour l'Unaf, les urgences sont :

- Une véritable réforme du congé parental, maintes fois promise et préconisée dans de multiples rapports. Elle est une forte attente des parents.
- Des modes d'accueil du jeune enfant disponibles, de qualité et un arrêt de l'augmentation continue de leur coût pour les parents<sup>7</sup>.
- Une meilleure prise en compte fiscale et sociale de la charge d'enfant.

**L'enfant n'a pas de prix, mais il engendre des coûts et nécessite du temps pour les parents : un réinvestissement dans la politique familiale est urgent et attendu par les familles. C'est le projet d'avenir qui peut rassembler un pays fractionné.**

1 - Enquête Vérian-Unaf 2023

2 - Etude Unaf/OFCE 202 « Évolution du niveau de vie des ménages selon leur nombre d'enfant(s) entre 2008 et 2018 : une décennie perdue pour les familles ? »

3 - Voir HCFEA, L'évolution des dépenses sociales et fiscales consacrées aux enfants à charge au titre de la politique familiale – bilan des réformes des vingt dernières années – mars 2021 ([https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthe\\_se\\_et\\_propositions.pdf](https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthe_se_et_propositions.pdf)) et HCFEA, Le pouvoir d'achat des familles face au choc d'inflation, décembre 2023 [https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthese\\_et\\_propositions-6.pdf](https://www.hcfea.fr/IMG/pdf/synthese_et_propositions-6.pdf)

4 - Voir notamment, Conseil des prélèvements obligatoires, Conforter l'égalité des citoyens devant l'imposition des revenus, octobre 2024. Le rapport préconise notamment une remontée du plafond des parts de quotient familial liées aux enfants.

5 - Observatoire des Familles Unaf OpinionWay sur le Désir d'enfant 2023

6 - « Les ogres » Victor Castanet 2024

7 - Communiqué de presse de l'Unaf « Haro sur les augmentations du coût de l'accueil des jeunes enfants pour les familles » oct 2024

## La vie de nos familles

### NAISSANCES

Sacha Feuilly, petit frère d'Achille, né le 1er février 2024

Pia Rochefort Mauboussin, petite sœur de Nathanaël, Balthazar, Théophile, née le 15 mars 2024

Agathe Bonon, né le 2 août 2024

Noémie Demolis, petite sœur d'Océane, née le 16 janvier 2025

Charlotte Chaudan, petite sœur d'Adélaïde, née le 10 février 2025

L'AGFV est heureuse d'offrir à ces familles un bon de naissance à réaliser dans une braderie.

### ARRIÈRE-GRANDS-PARENTS

François et Véronique (†) de Bony :  
Elie, 1er arrière petit-fils, né le 3 février 2025, chez Victoire et Louis Cottin, au Mans

### DÉCÈS

Viviane Devant, le 31 octobre 2024

A sa famille, l'AGFV adresse ses très sincères condoléances.

## **Saint-Valentin : De l'amour à la séparation : écouter pour mieux comprendre !**

Dans le cadre d'un partenariat noué avec le centre Max Weber de Lyon, l'Unaf a soutenu la recherche inédite sur les causes des séparations, menée par Emmanuelle Santelli, Directrice de recherche au CNRS, intitulée « *Séparations : Des origines à la décision, analyse d'un processus* ». Voici ce que l'Unaf en retient.

### **Un sujet ignoré, une méthodologie inédite**

Très peu de recherches ont été menées sur les causes des séparations. Par pudeur, par crainte d'être accusés de vouloir « empêcher les séparations », les chercheurs et les administrations ont plutôt travaillé sur les conséquences des séparations. Pourtant, pour l'Unaf, alors qu'on s'interroge de plus en plus sur les répercussions de la monoparentalité sur la situation des femmes, il était indispensable de travailler ce sujet et d'inviter des chercheurs à le faire.

**Une méthode originale et pertinente : consulter des ex-couples.** Si l'enquête statistique EPIC (Ined, INSEE) a été utilisée, le corpus principal de l'enquête a consisté en entretiens réalisés auprès de professionnels de l'accompagnement des séparations, mais surtout de couples séparés en interrogeant les deux membres de l'ex-couple. Cette méthode est indispensable pour véritablement mesurer les incompréhensions, les accords ou désaccords des deux conjoints sur ce qui a pu conduire au processus de séparation.

### **Un enfermement dans des rôles sexués ...**

Au-delà du constat statistique connu de l'inégalité dans la répartition des tâches domestiques, cette recherche apporte une vision bien plus subtile des risques portés par une répartition des rôles insuffisamment discutée et réfléchie au sein des couples.

Ainsi, l'enquête montre que malgré des aspirations égalitaires, les femmes continuent à assumer une charge disproportionnée des tâches domestiques et des responsabilités parentales, ce qui génère fatigue et mécontentement conjugal. Les hommes, quant à eux, se retrouvent souvent enfermés dans un rôle de « pourvoyeur financier ». Leur sur-implication professionnelle – qui en est la conséquence – est perçue comme un manque d'investissement émotionnel et familial, ce qui crée une fracture dans les attentes réciproques.

Dans les situations étudiées, les responsabilités parentales modifient fortement l'équilibre familial avec l'arrivée du premier ou du deuxième enfant. Les attentes, souvent divergentes autour de l'implication parentale de chacun, sont alors une source majeure de tensions qui, cumulées à d'autres facteurs, renforcent des ressentiments mutuels.

### **... aggravé par des facteurs socio-économiques : l'argent contre le temps**

Le poids des normes de consommation, et sans doute de parentalité, pousse les couples à des attentes importantes concernant le bien-être matériel, ce qui les oblige à un investissement professionnel souvent conséquent. Outre que le partage de cette charge professionnelle est souvent déséquilibré, elle compromet pour les deux conjoints le temps nécessaire pour s'occuper des enfants, mais aussi pour entretenir la relation conjugale. Or, l'enquête montre à quel point ce temps est indispensable.

De façon plus globale, la biactivité est devenue la norme majoritaire dans les couples avec enfant, ce que reflète l'échantillon de l'enquête. Mais il semble que les couples interrogés n'en ont pas tiré toutes les conséquences en termes de répartition des rôles.

### **Pouvoirs publics, associations, monde professionnel peuvent agir**

Pour l'Unaf, cette enquête montre que les séparations ne relèvent pas seulement de l'intime mais

ont des déterminants sociaux plus généraux, sur lesquels les politiques publiques, le monde du travail peuvent agir, tout simplement pour faciliter la vie des familles.

Alors que la plupart des couples se constituent en référence au modèle de l'amour romantique, ils négligent d'aborder certaines questions, tant sur le plan matériel (le partage des temps de travail rémunéré et domestique, le partage de l'apport de revenu...) que relationnel, qui sont pourtant cruciales pour préserver le couple. La « conversation conjugale » est une manière pour y parvenir et elle devrait être appuyée par des professionnels comme les conseillers conjugaux et les médiateurs familiaux. Cet accompagnement des couples doit être démocratisé, facilité, mieux connu et valorisé.

Les modèles conjugaux évoluent vers plus d'égalité. Les politiques publiques et le monde professionnel doivent soutenir cette évolution en accordant des droits sociaux qui reconnaissent l'importance de l'engagement familial des deux conjoints, tant pères que mères. Un congé parental mieux indemnisé, et par conséquent plus égalitaire, est ainsi une revendication majeure de l'Unaf, afin que chacun puisse se sentir concerné. Plus globalement, la conciliation vie familiale-vie professionnelle des couples de parents est bien un objet majeur de la politique familiale, qui doit être davantage investi par toutes les parties prenantes.

**Mardi 25 mars prochain, l'Unaf organise une matinée de débats et d'échanges autour de la présentation du travail de recherche d'Emmanuelle Santelli sur les causes des séparations. A l'issue, un point presse permettra de partager sur ce sujet.**

**Retrouvez la synthèse de l'étude sur [www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)**

**Contact presse :** Laure Mondet [lmondet@unaf.fr](mailto:lmondet@unaf.fr) 01 49 95 36 15

L'Union Nationale des Associations Familiales, institution engagée avec et pour les familles depuis 1945 est l'expert des réalités de vie des familles. Porte-parole officiel des familles auprès des pouvoirs publics, elle représente et soutient les 18,5 millions de familles vivant sur le territoire français et défend leurs intérêts. Pluraliste, elle regroupe 73 mouvements familiaux et près de 6 000 associations familiales d'une grande Édiversité. Elle anime le réseau des Udaf et Uraf qui mènent des missions de représentation et de services aux familles dans chaque département et dans chaque région.

[www.unaf.fr](http://www.unaf.fr)



## COMPTE RENDU DE LECTURE

### Faut-il un code pénal adapté aux mineurs violents ?

#### Mineurs violents, État inconsistant, du Docteur Maurice Berger, l'Artilleur

**M**aurice Berger est pédopsychiatre, psychanalyste, ancien professeur de psychologie de l'enfant.

Il travaille auprès de mineurs violents depuis de nombreuses années et il a constaté l'augmentation du nombre et de la gravité des délits commis par ces adolescents de plus en plus jeunes.



Pour le Docteur Berger, il faut retrouver un projet de société commun, reposant sur le respect absolu de l'intégrité physique, et faire le bon diagnostic : ce n'est pas toute la société qui devient violente mais seulement certains de ses membres. Il n'y a pas de dé-civilisation mais seulement certains de ses membres qui n'ont jamais été civilisés.

Ce ne sont plus les jeunes des années 60, ce ne sont plus des enfants, certains, désormais, sont auteurs de viols, de meurtres avant l'âge de quinze ans.

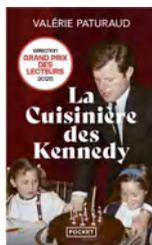
Tout a changé, la gravité des fautes, leur nature, leurs causes. Le code pénal des mineurs est dès lors devenu hors-sujet, la situation présente ne s'est jamais vue dans notre histoire, où une montée de la violence extrême s'accompagne d'une érosion de la peine.

**L**a solution prioritaire à mettre en œuvre est une véritable révolution pénale affirmant la nécessité d'interdits clairs et matérialisés. En effet, l'éducation bienveillante seule n'est pas efficace avec ces mineurs violents.

Il faut faire très vite, car les mineurs violents vont devenir des adultes violents et leur nombre est en train de nous submerger.

# OLD UP - 62ème RENCONTRE

## Nos livres coups de



**La cuisinière des Kennedy** de Valérie Paturaud  
Quel destin ! Un livre très émouvant.

**Un animal sauvage** de Joël Dicker  
Histoire mélangeant amour, intrigue. Une lecture addictive.

**Consolations** de Christophe André  
Nous serons tous un jour consolé ou consolant.



**A la grâce de Dieu** de Laurence de Charette  
En chemin de conversion ou croyant, ce livre s'adresse à tous.



**Le barman du Ritz** de Philippe Collin  
Passionnant, instructif, parfois bouleversant.

**Jacaranda** de Gaël Faye  
Très bien écrit. Superbe et enrichissant qui soulève la question de la transmission.

**Cézembre** de Hélène Gestern  
Une affaire de famille et le parfum de la mer en Bretagne...

**L'or des rivières** de Françoise Chandernagor.  
Un hymne à la Creuse avec nostalgie. Un art consommé de la description.



**Dieu n'habite pas la Havane** de Yasmina Khadra.  
Très beau portrait de Cuba. Une écriture délicieuse. Un roman plein d'humanité.

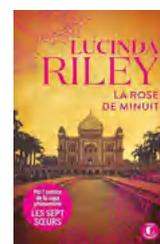
**Les vertueux** de Yasmina Khadra.  
La fraternité, l'amour, les chutes, un livre vibrant sur la vie.

**L'événement** d'Annie Ernaux. Électro choc !

**Tata** de Valérie Perrin  
Des vies simples et des histoires compliquées sur les rapports humains, avec l'amitié et l'espoir qui ne sont jamais loin.

**L'élégance des veuves** d'Alice Ferney  
Vies de femmes. Un hommage à nos grands-mères et arrière-grands-mères.

**La rose de minuit** de Lucinda Riley  
Fresque multi-générationnelle qui nous fait voyager des manoirs anglais aux palais des maharadjahs du début du XXe siècle.



**Ce matin-là** de Gaëlle Josse  
Une vie sur le fil. Histoire d'un burn-out et de la longue et lente reconstruction qui le suit

**Houris** de Kamel Daoud  
Comprendre comment naît l'oppression et surtout comment elle se maintient à bas bruit.

**Veiller sur elle** de Jean-Baptiste Andréa  
« La vie est une succession de choix que l'on referait différemment s'il nous était donné de tout recommencer ».



**Reconquérir le sacré** de Sonia Mabrouk  
Livre qui aborde le sacré dans tous les domaines avec simplicité, respect et délicatesse.



**Prochain « Old Up » :**  
**Vendredi 21 mars à 10h**  
**191A av du Général Leclerc**  
**1er étage Gauche**

# Braderie de vêtements Printemps - Été

Enfants - Ados - Femmes - Hommes



Jeux d'extérieur  Vélos d'enfants



Du Samedi 5 au Lundi 7 avril 2025

Lors de cette braderie, nous vous proposons également de mettre en vente des jeux d'extérieur ainsi que des tricycles, des vélos et trottinettes pour enfants.

Salle Dunoyer de Segonzac - 14 avenue des Combattants - Viroflay

## Dépôt des articles

**Samedi 5 avril**

- de 10h à 12h réservé aux bénévoles
- de 14h à 19h pour les adhérents

### Vêtements

20 vêtements, dont 10 vêtements adultes maximum.

En bon état, propres et à la mode.

### Accessoires

10 par famille : sacs, cartables, chapeaux, ceintures, bijoux, foulard, lunettes de soleil, chaussures (3 paires maximum, propres et en excellent état), etc ...

Faute de vente, les cravates ne sont plus acceptées.

La lingerie (sauf neuve dans l'emballage d'origine) et les articles publicitaires ne seront pas acceptés.

### Jeux d'extérieur

5 par famille : boules de pétanque, mikado géant, ballons, molky, bouées, seaux, etc ...

Tricycles, vélos et trottinettes (enfants uniquement) en bon état et fonctionnels.

## Vente

**Dimanche 6 avril**

- de 9h à 10h réservée aux adhérents
- de 10h à 18h ouverte à tous

---

## Reprise des invendus

**Lundi 7 avril**

- de 17h à 19h30  
(Nous devons rendre la salle à 19h30)

L'AGFV n'est pas responsable des pertes et des vols qui peuvent malencontreusement se produire. Une retenue de 10% pour couverture des frais généraux sera appliquée sur les ventes.

Pour ceux qui ne nous l'auraient pas encore fourni, merci de nous apporter un RIB au moment du dépôt.

Pour la bonne réputation de nos braderies, nous vous rappelons que nous ne pouvons accepter que des articles impeccables, propres et d'actualité. Dans le cas contraire nous serons obligés de les retirer de la vente.

Le pré-enregistrement de vos articles est fortement recommandé pour fluidifier les dépôts.

Pour obtenir votre fiche "vendeur", vous pouvez :

- faire la demande par mail à l'adresse [agfv.braderie@gmail.com](mailto:agfv.braderie@gmail.com)
- venir lors d'une de nos permanences, mercredi et samedi de 10h à 12h

# AVANTAGES FAMILLES NOMBREUSES

## Intermarché devient partenaire de la carte familles nombreuses

La récente modernisation de la carte familles nombreuses s'accompagne d'un développement significatif du Club des partenaires de la carte dont l'Unaf assure l'animation. Intermarché rejoint les 85 enseignes qui proposent des réductions et avantages aux familles détentrices de la carte. L'arrivée de cette première enseigne de grande distribution complète une offre variée de réductions en faveur du pouvoir d'achat des familles en charge de 3 enfants et plus.



### Désormais 85 partenaires et 3 000 points de vente partout en France

Outre des tarifs réduits allant jusqu'à 75 % dans les transports ferroviaires, la carte familles nombreuses ouvre des avantages auprès de 85 partenaires commerciaux dans plus de 3 000 points de vente, partout en France. Tous les domaines sont couverts : restauration, loisirs, tourisme, services à la personne, grande distribution alimentaire... Toutes les offres sont sur le site : [www.reductions-carte-familles-nombreuses.fr](http://www.reductions-carte-familles-nombreuses.fr).

### L'offre Intermarché pour les familles nombreuses

Avec plus de 1 880 magasins dans toute la France, l'arrivée d'Intermarché parmi les partenaires de la carte familles nombreuses double le nombre de points de vente qui proposent des réductions sur présentation de la carte. Depuis le 20 mars, les détenteurs de la carte familles nombreuses peuvent plus facilement intégrer le programme de fidélité « communauté familles nombreuses » qui permet de bénéficier tous les jours de 10% en avantages carte sur plus de 1 300 produits du quotidien.

### Un coup de pouce bénéfique pour les familles en charge d'enfants

En France, un enfant sur trois vit dans une famille

nombreuse, c'est-à-dire composée de trois enfants ou plus. Depuis 2011, ce chiffre n'a pas évolué : la part des familles nombreuses et le nombre moyen d'enfants dans ces mêmes foyers restent stables. Dans la grande majorité, ces familles sont formées de trois enfants. Au total, les familles nombreuses représentent 1,7 million de familles, soit une famille sur cinq. Elles recouvrent des réalités diverses : 1 sur 6 est une famille recomposée et 1 sur 6 est monoparentale. La charge d'enfant a un impact évident sur le niveau de vie des familles et sur leur pouvoir d'achat. Une réalité vécue par les familles de 3 enfants et plus qui consomment davantage de biens courants et qui nécessite des arbitrages en termes de conciliation vie familiale, vie professionnelle.

**Chaque jour, le club des partenaires s'agrandit de nouvelles offres au bénéfice du pouvoir d'achat des familles nombreuses dès lors qu'elles ont au moins 3 enfants dont 1 mineur, y compris si elles sont monoparentales ou recomposées.**

Depuis janvier 2022, le site

[www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr](http://www.carte-familles-nombreuses.gouv.fr)

permet d'en savoir plus, de tester son éligibilité et de commander facilement les cartes familles nombreuses de chaque membre de la famille.